

# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston Ontario K7L 1X3

Bid Fax: (613) 545-8067

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

# Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

### Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston Ontario K7L 1X3

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Title - Sujet   |                                 |                |                  |                                     |  |  |
|---|---------------------------------|----------------|------------------|-------------------------------------|--|--|
| Humidifier System   |                                 |                |                  |                                     |  |  |
| Solicitation No N° de l'invitation                                    |                                 | Date           |                  |                                     |  |  |
| W0125-13J007/A  |                                 | 2013-07-02     |                  |                                     |  |  |
| Client Reference No N° de ro<br>W0125-13-J007                         | éférence du client              | •              |                  |                                     |  |  |
| GETS Reference No N° de re<br>PW-\$KIN-535-6139                       | éférence de SEAG                |                |                  |                                     |  |  |
| File No N° de dossier   | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |                |                  |                                     |  |  |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin Time Zone Fuseau horaire |                                 |                |                  |                                     |  |  |
| at - à 02:00 PM<br>on - le 2013-08-12                                 |                                 |                |                  | Eastern Daylight Saving<br>Time EDT |  |  |
| F.O.B F.A.B. Specified I  | Herein - Précisé dans les p     | présente       | s                |                                     |  |  |
| Plant-Usine: Destination  | : Other-Autre:                  |                |                  |                                     |  |  |
| Address Enquiries to: - Adres   | ser toutes questions à:         |                | Bu               | ıyer ld - ld de l'acheteur          |  |  |
| Carriere, Nancy   |                                 |                | kin535           |                                     |  |  |
| Telephone No N° de télépho  | ne                              | FAX N          | FAX No N° de FAX |                                     |  |  |
| (613) 545-8764 ( )  |                                 | (613) 545-8067 |                  |                                     |  |  |
| Destination - of Goods, Service                                       | es, and Construction:           |                |                  |                                     |  |  |
| Destination - des biens, servic                                       |                                 |                |                  |                                     |  |  |
| DEPARTMENT OF NATIONAL  |                                 |                |                  |                                     |  |  |
| SUPPLY CUSTOMER SUPPO<br>STN FORCES P.O.BOX 1000                      | OKT FLIGHT                      |                |                  |                                     |  |  |
| ASTRA   |                                 |                |                  |                                     |  |  |
| Ontario   |                                 |                |                  |                                     |  |  |
| K0K3W0  |                                 |                |                  |                                     |  |  |
| Canada  |                                 |                |                  |                                     |  |  |
|   |                                 |                |                  |                                     |  |  |
|   |                                 |                |                  |                                     |  |  |
|   |                                 |                |                  |                                     |  |  |
|   |                                 |                |                  |                                     |  |  |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| Delivery Required - Livraison exigée                                 | Delivery Offered - Livraison proposée |  |  |  |  |
|--|---------------------------------------|--|--|--|--|
| See Herein   |                                       |  |  |  |  |
| Vendor/Firm Name and Address   |                                       |  |  |  |  |
| Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur           |                                       |  |  |  |  |
|  |                                       |  |  |  |  |
|  |                                       |  |  |  |  |
|  |                                       |  |  |  |  |
| Telephone No N° de téléphone   |                                       |  |  |  |  |
| Facsimile No N° de télécopieur                                       |                                       |  |  |  |  |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm |                                       |  |  |  |  |
| (type or print)  Nom et titre de la personne autorisée à sig         | iner au nom du fournisseur/           |  |  |  |  |
| de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac                          |                                       |  |  |  |  |
|  |                                       |  |  |  |  |
|  |                                       |  |  |  |  |
| Signature  | Date                                  |  |  |  |  |



W0125-13J007/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0125-13-J007

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

KIN-3-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# **TABLE DES MATIÈRES**

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Énoncé des Besoin
- 3. Compte rendu

# PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

# PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

- 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat
- 2. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Énoncé des Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents

### Liste des annexes

Annexe **A** Énoncé des Besoin Annexe **B** Base de paiement

W0125-13J007/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0125-13-J007

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

KIN-3-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

# 1. Exigences relatives à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 2. Besoin

Le Ministère de la Défense nationale (MDN), Génie construction de l'escadre (WCE), Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton a besoin de la fourniture et de la livraison de trois (3) humidificateurs et de matériel connexe. Cet équipement sera par la suite envoyé à la Station des Forces canadiennes (SFC) Alert aux conditions décrites à l'Annexe " A ", Énoncé des besoins.

Ce marché est assujetti à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

### 3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

W0125-13J007/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0125-13-J007

KIN-3-40042

# PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numé<u>ro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformises d'achat* (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees -d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.</u>

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours Insérer: quatre-vingt-dix (90) jours

### 1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T Condition du matériel 2007-11-30 B1501C Appareillage électrique 2006-06-16

### 1.2 Produits équivalents

- **1.2.1** Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire:
  - a. indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
  - b. déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
  - c. fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
  - d. présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;
  - e. indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.

Solicitation No. - N° de l'invitation W0125--13J007/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0125-13-J007

File No. - N° du dossier KIN-3-40042 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

**1.2.2** Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :

- a. la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou:
- b. le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- **1.2.3** Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

### 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

# 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

# 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

W0125-13J007/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0125-13-J007

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

KIN-3-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

# 1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (deux (2) copie papier)

Section II: Soumission financière (une (1) copie papier)

Section III: Attestations (une (1) copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique dachats cologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

## Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

# 1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2010-01-11) Fluctuation du taux de change

# Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

W0125-13J007/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0125-13-J007

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

KIN-3-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

# 1.1 Évaluation technique

# 1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les critères techniques obligatoires et les critères techniques cotés sont inclus dans l'annexe "A". Chaque soumission fera l'objet d'un examen pour en déterminer la conformité aux exigences obligatoires de la demande de soumissions. Les soumissions qui ne respectent pas chacune des exigences obligatoires seront déclarées irrecevables et rejetées.

### 1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, DDP, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

- (a) Pour que la soumission soit recevable, le soumissionnaire doit procéder de la façon suivante:
- 1) indiquer les prix unitaires établis pour chacun des articles dans l'annexe B, y compris les années d'option, à l'annexe B;
- 2) ne pas modifier le format de l'annexe B.
- (b) Les prix unitaires du soumissionnaire seront additionnés afin de calculer le prix total. Le prix total d'un établissement sera additionné à celui des autres établissements, le cas échéant, afin de calculer le prix total évalué du soumissionnaire.

## 2. Méthode de sélection

2.1 Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat

W0125-13J007/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0125-13-J007

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

KIN-3-40042

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées et la documentation connexe. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées et la documentation connexe ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations, de fournir la documentation connexe ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

#### 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

#### 1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaireet ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

#### 2. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

#### 2.1 Programme de contrats fédéraux - plus de 25000\$ et moins de 200000\$

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Rglement sur les marchs de ltat pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF:

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

Solicitation No. - N° de l'invitation W0125--13J007/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0125-13-J007 KIN-3-40042

 a. () n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents et/ou temporaires, ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;

- b. () n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu <u>de la Loi sur l'quit</u> <u>en matire d'emploi</u>, L.C. 1995, ch. 44;
- c. () est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein, ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus.
- d. () n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : \_\_\_\_\_\_.

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.

W0125-13J007/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0125-13-J007

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

KIN-3-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

# 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A», Besoin.

### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numé<u>ro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformises d'achat* (https://://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directric es/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.</u>

# 3.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### 4. Durée du contrat

### 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le sept (7) semaines après l'attribution du contrat.

# 4.2 Consignes pour l'expédition - DDP - Rendu droits acquittés

Le fournisseur est responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques liés au transport et du dédouanement, incluant le paiement des droits de douane et des taxes.

Les biens doivent être expédiés et livrés aux points de destination précisés dans le contrat :

Incoterms 2000 " rendu droits acquittés " à :

Veuillez vous reporter à l'adresse indiquée à Trenton, Ontario.

# 5. Responsables

### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Nancy Carrière

Titre : Agent d'approvisionnements

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse: 86 Clarence Street Kingston, ON K7L 1X3

W0125-13J007/A

W0125-13-J007

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier KIN-3-40042 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Téléphone : 613-547-7587

Télécopieur: 613-545-8067

Courriel: nancy.carrière@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

# 5.2 Chargé de projet

| Le chargé de projet pour le contrat est (Insérer le montant au moment de l'attribution du contrat) |
|--|
| Nom :  |
| Titre :  |
|  |

Organisation :\_\_\_\_\_
Adresse :\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_
Télécopieur : \_\_\_\_\_\_
Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

# 5.3 Représentant de l'entrepreneur (À remplir par le fournisseur)

| Nom :          | _ |
|----------------|---|
| Titre :        | _ |
| Organisation : |   |
| Adresse :      |   |
| Téléphone :    |   |
| Télécopieur :  |   |
| Courriel:      |   |

### 6. Paiement

## 6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaire ferme dans l'annexe B, selon un montant total de \_\_\_\_\_\$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douanesont inclus et la taxe sur les oproduits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou 0 ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux

W0125-13J007/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0125-13-J007

KIN-3-40042

### 6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

# 6.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

### 7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

# 8. Attestations

8.1 Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

# 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

# 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2013-04-25) biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de Paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du .

W0125-13J007/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0125-13-J007

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

KIN-3-40042

# ANNEXE A ÉNONCÉ DU BESOIN

Le Ministère de la Défense nationale (MDN), Génie construction de l'escadre (WCE), Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton a besoin de la fourniture et de la livraison de trois (3) humidificateurs et de matériel connexe. Cet équipement sera par la suite envoyé à la Station des Forces canadiennes (SFC) Alert.

# 1. Humidificateur à vapeur électrique Armstrong modèle HC6300 ou équivalent

# Exigences obligatoires:

- A. Installation murale
- B. Humidicateur à lit ionique (et non à électrodes)
- C. Alimentation triphasée de 600 V
- D. Puissance d'au moins 30 kW
- E. Production horaire de vapeur d'eau de 90 lb/h à 105 lb/h
- F. L'appareil doit être compatible avec l'utilisation de tuyau de cuivre pour la distribution de la vapeur et les conduites de vidanges

# 2. Ventilateur Armstrong modèle D4625-2 EHF III avec transformateur abaisseur ou équivalent

# Exigences obligatoires:

- A. 600/120 V
- B. Le ventilateur doit être muni d'un transformateur abaisseur permettant d'alimenter le ventilateur à partir de l'humidicateur

# 3. Tube d'un diamètre hors tout de 1,5 po Armstrong modèle D3, D37-4, 1.5 ou équivalent

## Exigences obligatoires:

- A. Longueur maximale: 36 po
- B. Diamètre de 1,5 po à 2 po
- C. Le tube doit pouvoir être fixé à l'extérieur d'un conduit après avoir été inséré dans un trou percé dans le conduit
- D. Le tube doit être compatible avec les conduites de cuivres utilisés pour la distribution de la vapeur
- 4. Humidistat pour conduit 0-10 V c.c. Armstrong modèle H200-60-12 A18610 ou équivalent
- 5. Pressostat pour conduit Armstrong modèle Dwyer A9023 ou équivalent
- 6. Humidistat à limite supérieure Armstrong modèle A8581 HC201 ou équivalent

### Exigences obligatoires:

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

W0125-13J007/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0125-13-J007

KIN-3-40042

A. L'humidistat doit pouvoir détecter les niveaux d'humidité trop élevés et d'éteindre l'humidificateur en cas de défaillance.

Solicitation No. - N° de l'invitation W0125--13J007/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0125-13-J007

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

KIN-3-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

# <u>Instructions sur les prix</u>:

Les soumissionnaires doivent fournir des prix globaux fixes (excluant la TPS et la TVH). S'il y a lieu, la TPS et la TVH sont en sus des prix présentés ci-dessous et doivent figurer séparément sur chaque facture. Les droits de douane sont exclus.

Incoterms 2000 « Rendus droits acquittés (DDP) » à : Trenton (Ontario) pour le transport subséquent par à la SFC Alert, prix ferme unitaire pour les articles suivants :

| Article | Description  | טט ע  | lte | Prix unitaire DDP |    |
|---------|--|-------|-----|-------------------|----|
| 1.      | Humidificateur à vapeur électrique Armstrong modèle HC6300 ou équivalent                 | Unité | 3   |                   | \$ |
| 2.      | Ventilateur Armstrong modèle D4625-2 EHF III avec transformateur abaisseur ou équivalent | Unité | 1   |                   | \$ |
| 3.      | Tube d'un diamètre hors tout de 1,5 po Armstrong modèle D3, D37-4, 1.5 ou équivalent     | Unité | 3   |                   | \$ |
| 4.      | Humidistat pour conduit 0-10 V c.c. Armstrong modèle H200-60-12 A18610 ou équivalent     | Unité | 3   |                   | \$ |
| 5.      | Pressostat pour conduit Armstrong<br>modèle Dwyer A9023 ou équivalent                    | Unité | 3   |                   | \$ |
| 6.      | Humidistat à limite supérieure Armstrong<br>modèle A8581 HC201 ou équivalent             | Unité | 3   |                   | \$ |
|         |  | Total |     |                   |    |